

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : l'enseigne à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200) et le au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date d'émission 28-nov.-2017

Date de révision ~~5-Jan-2023~~ ~~12-déc.-2019-~~

Numéro de révision ~~21-01~~

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Glucan Standard

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PN001189

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réactif de laboratoire
À usage professionnel seulement

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Associates of Cape Cod, Inc.
124 Bernard E. Saint Jean Drive
East Falmouth, MA 02536-4445
508 540 3444

Courriel mbedford@acciusa.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence No de téléphone de Chemtel rec : +1-~~703-527-3887~~~~360-256-7365~~ (International) ou ~~+1-~~800-~~704-9215-424-9300~~ (Amérique du Nord)

2. Identification des dangers

Classification

| | |
|--|--------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2A |

Éléments d'étiquetage

Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette).

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion.

3. Composition/information sur les ingrédients**Substance**

Non applicable.

Mélange

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD) | Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu) |
|---------------------|-----------|------------|---|---|
| Hydroxyde de sodium | 1310-73-2 | 1.5-2 | - | - |

4. Premiers soins**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. Ne pas frotter la partie touchée.

| | |
|--|---|
| Contact avec la peau | Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. |
| Ingestion | Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin. |
| Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins | Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8). |

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Sensation de brûlure.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

| | |
|---|---|
| Agents extincteurs appropriés | Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis. |
| Dangers particuliers associés au produit chimique | Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis. |
| Données sur les risques d'explosion | |
| Sensibilité au choc | Aucun. |
| Sensibilité à la décharge électrostatique | Aucun. |
| Équipement de protection particulier pour les pompiers | Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. |

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

| | |
|---------------------------------|---|
| Précautions personnelles | Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. |
| Autres renseignements | Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. |

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique | ACGIH TLV | OSHA PEL | NIOSH |
|--|---|--|--|
| Hydroxyde de sodium 1310-73-2 | Ceiling: 2 mg/m ³ | TWA: 2 mg/m ³ (vacated) Ceiling: 2 mg/m ³ | IDLH: 10 mg/m ³ Ceiling: 2 mg/m ³ |
| Nom chimique Hydroxyde de sodium 1310-73-2 | Alberta Ceiling: 2 mg/m ³ | Colombie-Britannique Ceiling: 2 mg/m ³ | Ontario CEV: 2 mg/m ³ |
| | | | Québec Ceiling: 2 mg/m ³ |

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|--------------------------------|
| Aspect | film |
| État physique | Solide |
| Couleur | Incolore |
| Odeur | Aucun renseignement disponible |
| Seuil olfactif | Aucun renseignement disponible |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--|--------------------------|----------------------------|
| pH | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Point de fusion / point de congélation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Point d'éclair | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun connu |
| Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Densité relative | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Solubilité dans l'eau | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Température d'auto-inflammation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | Aucun connu |

Autres renseignements

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible. |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible. |
| Point de ramollissement | Aucun renseignement disponible |
| Masse moléculaire | Aucun renseignement disponible |
| Teneur en COV (%) | Aucun renseignement disponible |
| Masse volumique du liquide | Aucun renseignement disponible |
| Masse volumique apparente | Aucun renseignement disponible |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|---|---|
| Réactivité | Aucun dans des conditions normales d'utilisation. |
| Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales. |
| Risques de réactions dangereuses | Aucun dans des conditions normales de traitement. |
| Conditions à éviter | Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis. |
| Matières incompatibles | Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts. |

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

| | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires. |
| Contact avec les yeux | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Irritant pour les yeux. (sur la base des composants). Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Contact avec la peau | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants). |
| Ingestion | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. Peut être nocif en cas d'ingestion. |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

-

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|---------------------|---------------------|-------------------------|---------------------|
| Hydroxyde de sodium | = 325 mg/kg (Rat) | = 1350 mg/kg (Rabbit) | |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Toxicité pour les microorganismes | Crustacés |
|----------------------------------|---------------------------|---|-----------------------------------|-----------|
| Hydroxyde de sodium 1310-73-2 | - | LC50: =45.4mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) | - | - |

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

Statut de déchets dangereux de la Californie Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

| Nom chimique | Statut de déchets dangereux de la Californie |
|----------------------------------|--|
| Hydroxyde de sodium 1310-73-2 | Toxic Corrosive |

14. Informations relatives au transport

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

MEX Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
LIS/LES Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

| Nom chimique | CWA - Quantités à déclarer | CWA - Polluants toxiques | CWA - Polluants prioritaires | CWA - Substances dangereuses |
|----------------------------------|----------------------------|--------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Hydroxyde de sodium 1310-73-2 | 1000 lb | - | - | X |

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

| Nom chimique | Quantités à déclarer de substances dangereuses | Quantités à déclarer de substances très dangereuses | Quantité à déclarer (RQ) |
|----------------------------------|--|---|---|
| Hydroxyde de sodium 1310-73-2 | 1000 lb | - | RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ |

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

États-Unis - Réglementations des États

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|----------------------------------|------------|---------------|--------------|
| Hydroxyde de sodium 1310-73-2 | X | X | X |

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2 Inflammabilité 0 Instabilité 0 Propriétés physiques et chimiques -

HMIS Risques pour la santé 2 Inflammabilité 0 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 28-nov.-2017

Date de révision ~~12-déc.-2019~~ ~~5-Jan-2023~~

Note de révision ~~Format mis à jour-2~~

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique,

les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique